

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0018147

243167

Optique

Autres

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 0933

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

Joti Naima

Date de naissance : 3.3.61

Adresse : 109 Rue Lalla Hayat Soltan

Tél. : 0665 360884

Total des frais engagés

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 2.12.2022

Nom et prénom du malade : Joti Naima Age : 81 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

ALD  ALC Pathologie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

Joti Naima

Signature

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/2022	Consultation	1	1000 DT	<i>Signature du Médecin</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

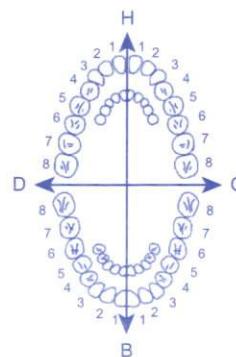
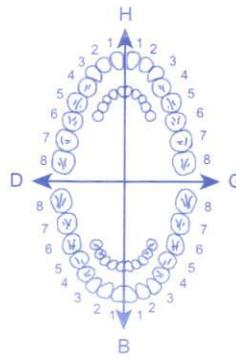
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Signature du Praticien</i>	Le 02/12/22			1		1000 DT

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		00000000		
		35533411		11433553
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتورة إيمان الخلو

أخصائية في أمراض الدماغ، النخاع الشوكي،  
الأعصاب و العضلات (الكبار و الأطفال)

(أمراض الصرع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ،  
مرض الزهيرم، مرض باركسون، مرض التصلب المتعدد،  
أمراض الأعصاب و العضلات)

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للأعصاب و العضلات



Dr Imane LAHLOU

Neurologue

Spécialiste des maladies du cerveau,  
de la moelle épinière, du nerf et du muscle  
Adulte et enfant

(Epilepsie, Migraine, Vertiges, Accidents vasculaires cérébraux,  
Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson,  
Sclérose en plaques, Myopathies, Neuropathies)

Electroencéphalogramme (EEG - Vidéo EEG)

Electroneuromyogramme (EMG)

Casablanca, le

21/12/2022

N e Toli Naïma

81 ans, HTA, trouble

ménierue .

=> bilan neuropsychologique

Dr LAHLOU IMANE  
Maladies du système nerveux et du muscle  
Tél : 05 22 22 28 58 - GSM : 06 61 94 94 49

Dr Siham Sanhaji

Neuropsychologue Clinicienne

Bilan neuropsychologique  
Réhabilitation cognitive  
Guidance parentale  
Soutien psychologique



Le 02/12/2022

**Facture (Note d'honoraires)**

Nom: Naima Joti

Acte réalisé : bilan neuropsychologique

Montant payé : 2000dh

*SANHAJI Siham  
Neuropsychologue  
tel. 06778.65.36.23*

## Compte rendu du bilan neuropsychologique

Date de passation : 02/12/2022

**Nom :** Joti

**Prénom:** Naima

**Date de naissance :** 03/03/1941

**Ville :** Casablanca

**Outils d'évaluation :** PM47, Grober & Bushke , Empans chiffrés, dénomination d'images, Fluence verbale , TMT , Figure de Rey et examen des praxies gestuelles.

**Comportement durant le bilan :** la patiente coopère et participe volontiers.

### L'exploration cognitive

#### **Fonctions intellectuelles :**

PM 47 :29/36

Temps de réalisation :10min20s

- Les capacités intellectuelles de la patiente sont donc inférieures à son état antérieur.

#### **Evaluation des fonctions exécutives :**

##### **1-Capacités attentionnelles :**

*SANHAJI Sihai  
Neuropsychologue  
Télé: +212.55.36.23*



TMT A : Temps de réalisation : 2min40s

Erreurs :0

- L'attention soutenue est perturbée vu le temps de réalisation.

## **2-Flexibilité :**

TMT B :

Temps de réalisation : 7min

Erreurs :8

- La flexibilité est donc perturbée .La patiente n'arrive pas à alterner entre deux tâches différentes.

## **3-Fluence verbale : (deux minutes)**

La fluence verbale est perturbée ; la patiente énonce peu de mots que ce soit en fluence catégorielle (animaux et fruits) ou en fluence littérale.

## **La mémoire de travail :**

Empan direct : 4 empans

Empan indirect : 4 empans

- la mémoire de travail est perturbée au niveau de l'administrateur central.

## **Evaluation de la mémoire épisodique :**

Grober et Bushke : RIM :16/16

Rappel libre (1): 5/16    Rappel indicé(1) : 4mots    Total :9/16 mots

Rappel libre(2) : 7/16    Rappel indicé(2) :6mots    Total : 13/16 mots



Rappel libre(3) : 9/16    Rappel indicé(3) :3mots    Total : 12/16 mots

Reconnaissance : 16/16

Rappel libre différé : 4/16    Rappel indicé différé :6 Total :10/16 mots.

- **La mémoire épisodique est perturbée au niveau de la récupération. Les difficultés d'encodage et de stockage sont non significatives à l'heure actuelle.**

**Evaluation des capacités visuo-constructives :** Figure de Rey : en 6min

Les activités visuo-constructives sont perturbées .On relève une perturbation de type exécutif.

**Evaluation des praxies gestuelles :**

- On relève ne relève pas d'apraxies idéatoire,idéo-motrice ou motrice.

**Les capacités visuo-spatiales :**JOLB à 20/30

Les capacités visuo-spatiales sont perturbées.



### Conclusion :

L'exploration neuropsychologique de Mme Naima Joti montre que ses capacités intellectuelles sont inférieures à son niveau antérieur ;

La mémoire épisodique est perturbée au niveau de la récupération. Les difficultés d'encodage et de stockage sont non significatives à l'heure actuelle ;

La mémoire de travail est perturbée au niveau de l'administrateur et au niveau de ses composantes exécutives que sont l'initiation verbale, la flexibilité mentale et l'attention soutenue ;

Les capacités visuo-constructives et les capacités visuo-spatiales sont perturbées ;

Par ailleurs, l'examen des praxies gestuelles ne montre pas de perturbation.

*SANHAJI Siham  
Neuropsychologue  
tel.: 06.78.55.36.23*